



## GRAND QUARTIER GÉNÉRAL

Service de l'accès et de la protection de l'information  
1701, rue Parthenais, UO 3210  
Montréal (Québec) H2K 3S7

Notre référence : 2207 188

Le 12 août 2022

**OBJET :**  **Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des homicides**

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 13 juillet 2022 visant à obtenir des données sur les homicides recensés entre le 1<sup>er</sup> janvier 2020 et le 31 décembre 2021 sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec, ventilées par régions administratives et selon les critères suivants :

1. Adultes : homme et femme ;
2. Enfants : garçon et fille ;
3. Autochtones et non autochtones ;
4. Groupes d'âge pour l'ensemble des homicides ;
5. Nombre de victimes répertorié comme étant associé à la communauté LGBTQ2.

Nous vous transmettons, ci-dessous en conformité avec la *Loi sur l'accès*, les tableaux faisant état des renseignements demandés.

Cependant, nous ne pouvons vous fournir les informations demandées quant au nombre de victimes répertoriées comme étant associées à la communauté LGBTQ2, car nos systèmes informatiques ne permettent pas une ventilation aussi granulaire. Par conséquent, la Sûreté ne détient pas de documents sous la forme demandée (article 1 de la *Loi sur l'accès*).

### **Nombre d'enfants victimes d'homicides, ventilé par genre, entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 dans les régions desservies par la Sûreté du Québec**

	2020		2021	
	Fille	Garçon	Fille	Garçon
Abitibi-Témiscamingue	0	1	0	0
Capitale-Nationale	0	3	0	0
Chaudière-Appalaches	2	1	0	0



Lanaudière	0	0	0	1
Laurentides	1	0	0	0
Montérégie	0	0	0	1
Nord-du-Québec	0	0	0	1

Source : Direction des technologies et des acquisitions – Sûreté du Québec  
Mise à jour : 2022-07-19

**Nombre d'adultes victimes d'homicides, ventilé par genre, entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 dans les régions desservies par la Sûreté du Québec**

	2020		2021	
	Femme	Homme	Femme	Homme
Abitibi-Témiscamingue	0	2	0	0
Capitale-Nationale	0	0	2	0
Centre-du-Québec	0	1	0	0
Chaudière-Appalaches	1	1	1	1
Etrie	0	2	1	3
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	0	1	0	0
Lanaudière	2	0	1	0
Laurentides	2	4	1	5
Laval	0	1	1	1
Mauricie	0	5	0	0
Montérégie	1	5	4	4
Montréal	2	1	0	2
Nord-du-Québec	2	3	3	4
Outaouais	2	4	1	0
Saguenay-Lac St-Jean	0	2	0	1

Source : Direction des technologies et des acquisitions – Sûreté du Québec  
Mise à jour : 2022-07-19

**Nombre d'autochtones et de non-autochtones victimes d'homicides entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 dans les régions desservies par la Sûreté du Québec**

	Autochtones	Non-Autochtones
Abitibi-Témiscamingue	0	3
Capitale-Nationale	0	5
Centre-du-Québec	0	1
Chaudière-Appalaches	0	7
Etrie	0	6
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	0	1
Lanaudière	0	4
Laurentides	0	13
Laval	0	3
Mauricie	1	4
Montérégie	1	14
Montréal	0	5

Nord-du-Québec	11	2
Outaouais	1	6
Saguenay-Lac St-Jean	1	2

Source : Direction des technologies et des acquisitions – Sûreté du Québec  
Mise à jour : 2022-07-19

**Nombre des victimes d'homicides par tranche d'âge entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2021 dans les régions desservies par la Sûreté du Québec**

	0-17 ans	18-30 ans	31-50 ans	51-65 ans	+ 65 ans
Abitibi-Témiscamingue	1	1	1	0	0
Capitale-Nationale	3	0	2	0	0
Centre-du-Québec	0	0	1	0	0
Chaudière-Appalaches	3	0	2	0	2
Estrie	0	2	1	1	2
Gaspésie-Île-de-la-Madeleine	0	1	0	0	0
Lanaudière	1	0	2	1	0
Laurentides	1	3	3	4	2
Laval	0	1	2	0	0
Mauricie	0	0	2	2	1
Montérégie	1	1	8	4	1
Montréal	0	1	1	3	0
Nord-du-Québec	1	3	8	1	0
Outaouais	0	0	3	3	1
Saguenay-Lac St-Jean	0	1	0	2	0

Source : Direction des technologies et des acquisitions – Sûreté du Québec  
Mise à jour : 2022-07-19

Afin de vous permettre d'apprécier ces tableaux à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde à l'effet que ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès*.

Veillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Zaki M. Grigahcine  
Responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels